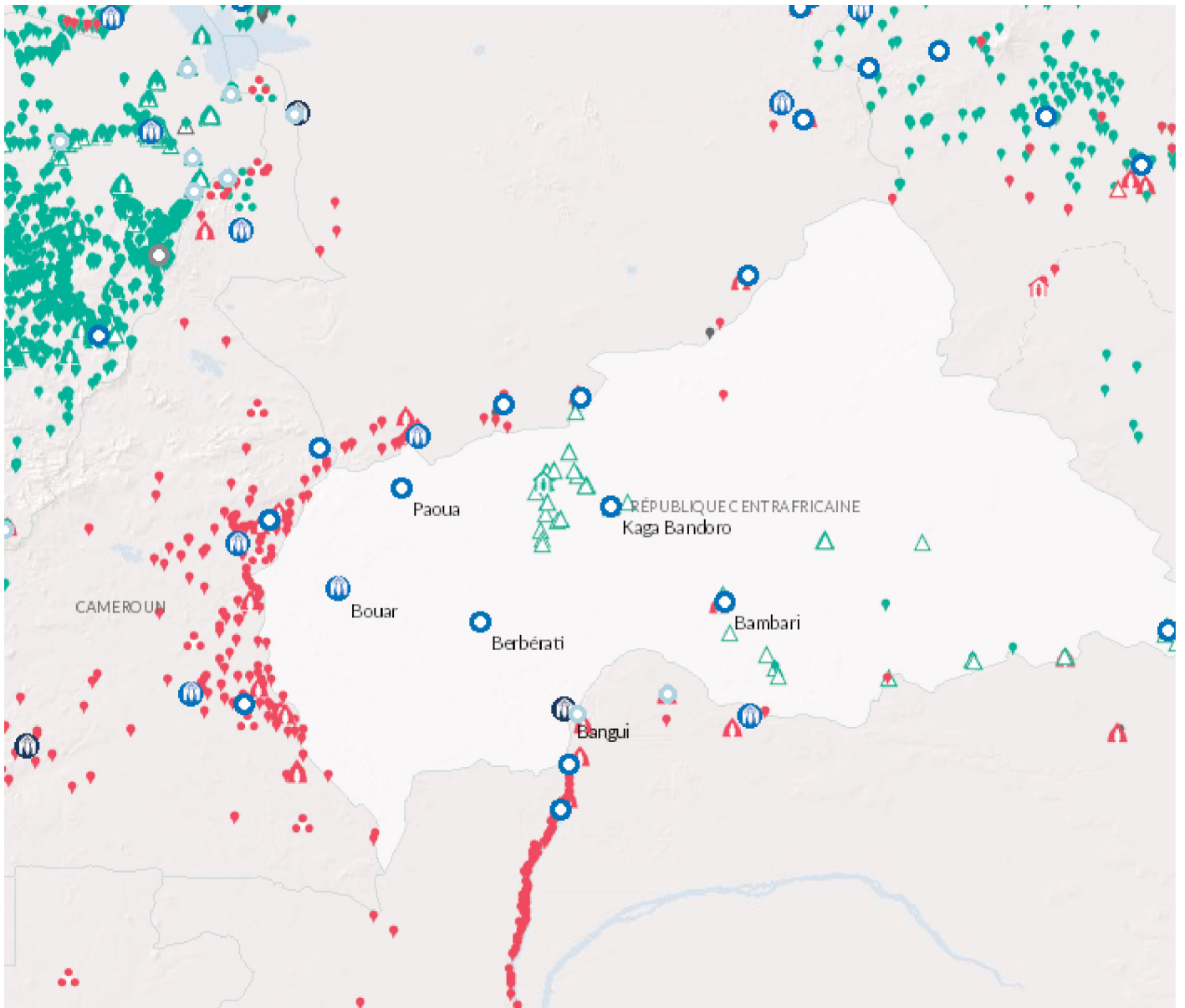




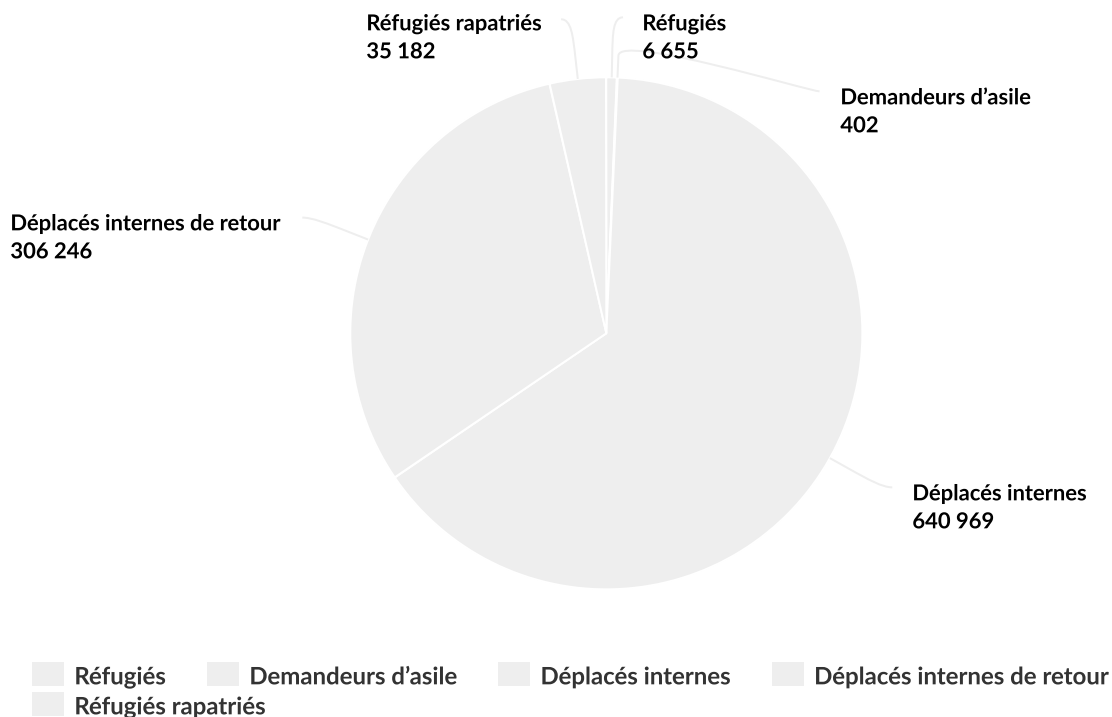
Opération: République centrafricaine



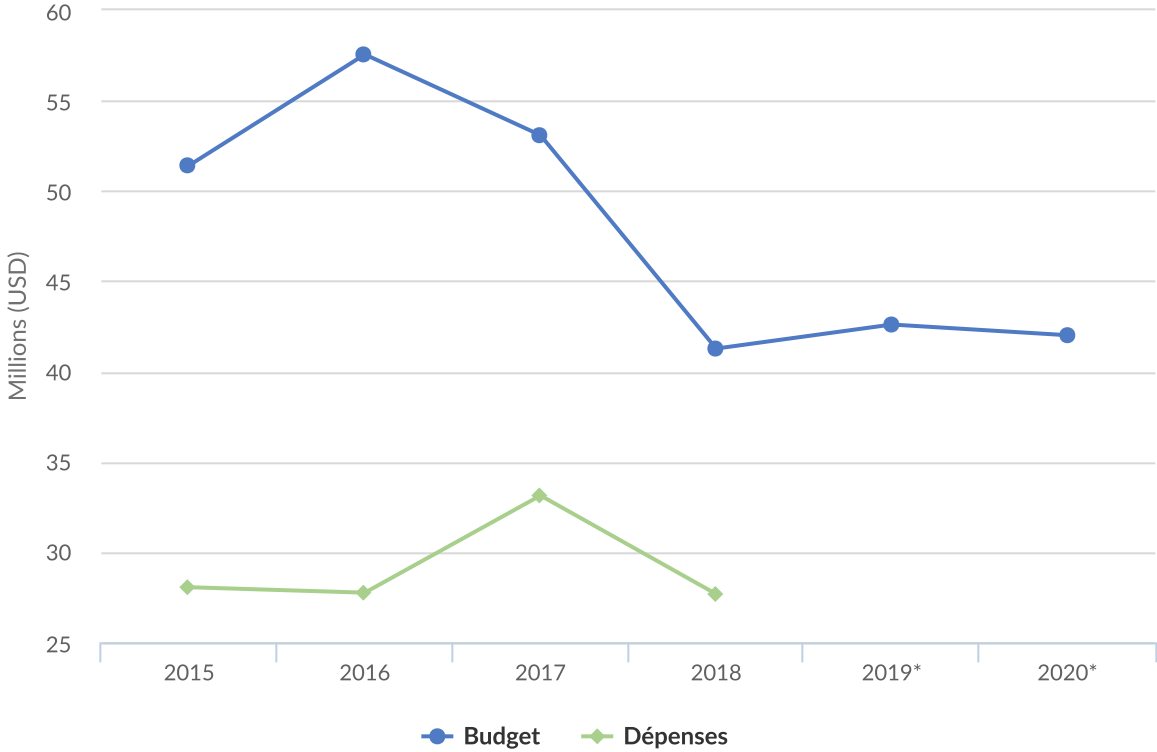
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 14% EN 2018

2018	989,454
2017	866,948
2016	458,607



Budgets et Dépenses - République centrafricaine



Chiffres clés

- 65% des réfugiés du Soudan du Sud auront leur propre entreprise ou travailleront comme indépendants pendant plus de 12 mois.
- 49% des rapatriés auront accès aux systèmes éducatifs nationaux
- 48 % des personnes relevant de la compétence du HCR qui ont l'intention de rentrer chez elles retourneront volontairement dans leur pays d'origine
- 32 % des réfugiés rapatriés bénéficieront d'une assistance pour la restitution de logements, de terres et de biens.
- 32% des zones de déplacements internes menacées par la présence d'acteurs armés seront surveillées
- 10% des ménages rapatriés vivront dans des logements adéquats

Environnement opérationnel

Avec la signature de l'accord de paix entre le Gouvernement central et les groupes armés en février 2019, le conflit en République centrafricaine (RCA) devrait s'apaiser, ce qui permettra le retour tant des déplacés internes que des réfugiés.

Le HCR appuiera la mise en œuvre du Plan national pour la réconciliation et la consolidation de la paix 2017-2021, conformément aux objectifs du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2021 qui s'articule avec le Plan d'intervention humanitaire assurant une coopération étroite entre les acteurs humanitaires et de développement. S'inscrivant dans cette approche coordonnée, et afin d'assurer la réinsertion durable des populations déplacées, le HCR poursuivra son engagement aux côtés du Gouvernement et de tous les acteurs concernés de l'humanitaire et du développement, pour orienter leurs interventions vers les zones de retour des réfugiés, et pour plaider en faveur de l'inclusion des rapatriés dans leurs projets pour ces zones de retour.

En ce qui concerne les réfugiés vivant en RCA, le HCR maintiendra son appui au Gouvernement pour la mise en œuvre du processus d'intégration locale des réfugiés urbains à long terme, qui comprendra un volet légal (naturalisation et résidence prioritaire) et un volet économique (activités génératrices de revenus).

Pour éradiquer l'apatridie, le HCR a l'intention d'appuyer la mise en œuvre du plan national de lutte contre l'apatridie en mettant l'accent sur la finalisation de l'étude lancée en 2019, sur l'intégration nationale des Conventions de 1954 et 1961 des Nations Unies relatives à l'apatridie, et sur la délivrance de documents civils (actes de naissance) aux personnes exposées au risque d'apatridie.

Priorités principales

En 2020, les actions prioritaires du HCR seront de :

- Faciliter le retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées (30 000 personnes recevront des aides au retour; 30 000 personnes recevront des aides en espèces et 28 000 personnes bénéficieront d'un logement);
- Soutenir la remise en état des infrastructures socio-communautaires de base (écoles, centres de santé, puits) ainsi que des activités génératrices de revenus.
- Appuyer le Gouvernement dans les domaines de la cohésion sociale, du logement, du droit foncier et de propriété et de la délivrance de documents d'état civil.
- Renforcer la protection en améliorant la surveillance des zones d'accueil;
- Améliorer l'autosuffisance et les moyens de subsistance grâce à la distribution de kits de production ou de moyens de production pour les activités agricoles, d'élevage et de pêche, et grâce à l'aide à la création

d'associations de petites entreprises.

- Renforcer son leadership dans la coordination de la protection, des abris et des groupes sectoriels de coordination et de la gestion des camps, du groupe de travail sur les solutions durables, ainsi que sa participation à d'autres mécanismes de coordination, tels que le groupe de travail national sur la prévention des abus et de l'exploitation sexuels.

Budget 2020 initial - République centrafricaine | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable					
Cadre juridique et politique	0	111,109	0	0	111,109
Sous-total	0	111,109	0	0	111,109
Processus de protection et documents adéquats					
Identification des cas d'apatridie	0	242,919	0	0	242,919
Enregistrement et établissements des profils	776,943	0	0	0	776,943
Documents d'état civil	0	487,218	0	0	487,218
Sous-total	776,943	730,136	0	0	1,507,079
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
	0	0	0	4,112,277	4,112,277
Prévention et interventions liées aux VSS	686,943	0	0	732,277	1,419,219
Sous-total	686,943	0	0	4,844,553	5,531,496
Besoins de base et services essentiels					
Santé	257,408	0	1,942,946	0	2,200,355
Abris et infrastructures	0	0	6,130,131	1,162,277	7,292,408
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	0	0	1,824,553	1,824,553
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	961,943	0	0	0	961,943
Éducation	217,408	0	2,102,946	0	2,320,355
Sous-total	1,436,760	0	10,176,023	2,986,830	14,599,613
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	0	0	0	732,277	732,277
Coexistence avec les communautés locales	0	0	1,895,759	0	1,895,759

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Autosuffisance et moyens d'existence	1,139,351	0	0	0	1,139,351
Sous-total	1,139,351	0	1,895,759	732,277	3,767,387
Solutions durables					
Retour volontaire	6,319,182	0	0	0	6,319,182
Réintégration	0	0	3,718,838	0	3,718,838
Intégration	1,339,069	0	0	0	1,339,069
Sous-total	7,658,250	0	3,718,838	0	11,377,088
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	0	0	932,277	932,277
Relations avec les donateurs	0	0	0	622,277	622,277
Sous-total	0	0	0	1,554,553	1,554,553
Appui à la logistique et aux opérations					
Gestion des opérations, coordination et appui	1,622,943	0	1,062,946	874,722	3,560,610
Sous-total	1,622,943	0	1,062,946	874,722	3,560,610
Budget 2020 initial	13,321,190	841,245	16,853,566	10,992,934	42,008,936